





Webinaire Agriculture et Alimentation Durables 26 Novembre 2020

Séquence 3 : de la fourche à la fourchette

- Mme Arnault, DRIAAF
- Mme Treussart, Ville de Versailles
- Mme Behaegel, Ville de Trappes
- M Bouillet, Président de l'Association de l'Epi Castelfortain



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté Égalité Fraternité

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Île-de-France



Table ronde N°3 : De la fourche à la fourchette

Quel est le rôle attendu des Projets Alimentaires Territoriaux ?

Quels liens avec la diversification des productions agricoles?

Quelles opportunités pour la restauration collective ?



QUIZ : Qu'est-ce qu'un PAT ?

□ une obligation réglementaire
□ un programme à décliner sur un territoire avec des objectifs opérationnels et des indicateurs
□ un dispositif identique dans tous les territoires
□ une stratégie politique à inventer
□ une démarche volontaire de citoyens
un cadre donné à une démarche d'acteurs variés d'un territoire autour d'un thème fédérateur
un moyen de valoriser la spécificité d'un territoire en matière d'alimentation
□ un projet évolutif à construire



Pourquoi un PAT ? Avec qui ?



☐ Un moyen de mobiliser tous les acteurs de la chaîne alimentaire d'un territoire (producteurs agricoles, transformateurs agroalimentaires, grossistes, distributeurs, commerces de proximité…jusqu'aux consommateurs)

□ Un temps accordé à l'analyse des besoins alimentaires d'un territoire (état des lieux et diagnostic) et de ses ressources (acteurs, initiatives, volumes, capacités d'évolution, difficultés...)

☐ Un lieu d'échanges et de réflexions en vue d'estimer les possibilités d'amélioration et de financer des actions répondant aux éléments mis en évidence dans l'analyse des flux alimentaires



Un PAT pour faire quoi ?

- ☐ Faciliter l'accès à l'alimentation de tous les habitants d'un territoire:
- Rapprocher les consommateurs des producteurs (adapter les ressources alimentaires aux besoins des habitants...)
- Développer les circuits courts et de proximité (organiser l'accès aux produits locaux sur le territoire...)
- ☐ Soutenir les initiatives de terrain en leur donnant une légitimité afin de les pérenniser:
- Améliorer leur visibilité et développement (rechercher les synergies d'acteurs)
- Favoriser la concertation entre tous les acteurs de la chaîne alimentaire (co-construire la démarche...)
- ☐ Proposer un axe intégrateur et structurante
- Mettre en cohérence les politiques sectorielles sur le territoire (viser l'alimentation durable, de qualité, locale...)
- Améliorer les filières agricoles et agroalimentaires territorialisées (consolider les liens production et transformation...)
- Répondre aux enjeux d'équité sociale et de santé des populations (alimentation favorable à la santé de tous)



Quelles démarches pour construire un PAT ?



- ☐ L'élaboration des PAT est soutenue financièrement par le MAA dans le cadre d'un AAP annuel afin:
- D'identifier les initiatives alimentaires et les acteurs existants dans le territoire
- De poser un diagnostic partagé des spécificités du territoire
- De réaliser l'état des lieux des besoins et des ressources alimentaires
- D'en déduire les actions à mettre en œuvre pour satisfaire les besoins alimentaires identifiés
- □ D'autres financements peuvent être accordés pour le déploiement des actions (FEADER, Programme LEADER, CPER...)
- ☐ Une reconnaissance des PAT par le MAA est également prévue avec l'attribution d'un logo dès lors que les actions engagées sont en cohérence avec d'autres programmes (PNA, PRAD, PCAET,CTE,CLS...)



Quelles conditions de réussite?

- ☐ Présence d'acteurs déjà impliqués dans des initiatives touchant l'alimentation (associations, institutions, élus, chercheurs, société civile...)
- □ Nécessité de trouver un porteur légitime pour fédérer les acteurs de la chaine alimentaire
- Avoir un potentiel suffisant de mise en œuvre d'actions futures touchant toutes les thématiques du PNA (éducation alimentaire, justice sociale, lutte contre le gaspillage alimentaire, ancrage territorial, restauration collective)

24/11/2020 7



Des PAT en Île-de-France?

П	S٢	éc	·ifi	cités	de	la	région	,
ш	IJμ	ノこし	יו וו.	$c_{1}c_{2}$	ue	ıa	ICKIOII	

- Besoins alimentaires très variés (influences culturelles, revenus, saisonnalité)
- Urbanisation (des territoires très urbanisés mais aussi de très petites communes rurales)
- Importance de la restauration collective et hors domicile
- Ressources agricoles peu diversifiées et destinées en grande partie à l'exportation
- Grande dépendance alimentaire en denrées issues de l'importation (autres régions françaises/pays européens et monde)
- Réseaux de transport développés mais problèmes de fluidité et de pollution (GES...)

l Difficulté	d'équilibrer	les besoins e	t les ressource	s (20 % de la	a population	mais 2% de	s surfaces	agricoles	de
France)									

☐ Potentiel d'innovation élevé grâce à la présence de nombreux acteurs intermédiaires de la chaîne alimentaire



Quelle place pour les collectivités territoriales ? Quelques pistes de réflexion...



□ Lutte contre les déserts alimentaires (aides au maillage du territoire en marchés municipaux/commerces alimentaires/points de livraison/magasins de producteurs locaux)
□ Faciliter l'accès de tous à l'alimentation (livraisons aux personnes isolées, coordonner les lieux de distribution de l'aide alimentaires e l'implantation des épiceries sociales…)
□ Valorisation du patrimoine alimentaire local (sensibilisation des habitants, cuisines centrales) et les savoir-faire des métiers « alimentaires »
☐ Favoriser des partenariats autour de la transformation et commercialisation des produits locaux
□ Encourager la diversification des modes de productions agricoles favorable à une alimentation de qualité et à la préservation de l'environnement par des facilités proposées à ceux qui s'y engagent



Quelle place pour les collectivités territoriales ? Quelques pistes de réflexion...

Analyser le fonctionnement de la restauration co	ollective (mode de gestion,	analyse économique,	approvisionnements, g	gestion des
personnels)				

- ☐ Favoriser les actions d'éducation alimentaire et au goût (formations des personnels, animations périscolaires...)
- ☐ Réduire le gaspillage alimentaire, valoriser les bio déchets (partenariats avec GMS, habitants...)
- □ Adapter l'aménagement urbain/rural (jardins familiaux, partagés et pédagogiques, réduire l'artificialisation des sols, PLU, SCoT...)
- ☐ Promouvoir des actions pour une alimentation favorable à la santé (construire les PAT sur les territoires CLS prioritaires...)
- ☐ Réduire les GES en matière de logistique alimentaire (PCAET, CTE...)
- ☐ Mettre en place une plateforme d'achats pour la restauration collective (Agrilocal...)









Quelles thématiques d'actions sont particulièrement attendues dans un PAT?

- ☐ Reterritorialisation de l'agriculture
- Mise en valeur du patrimoine alimentaire local/ développement de circuits courts et de proximité et en particulier les productions de l'agriculture biologique/ diversification des productions agricoles/développement de filières territorialisées et de partenariats producteurs-transformateurs
- Préservation de la ressource en eau, des sols et de la qualité de l'air/ biodiversité et paysage/ changements climatiques
- Installation et transmission des exploitations agricoles et entreprises de transformation / préservation du foncier agricole /emploi / développement/formations
- ☐ Restauration collective
- Amélioration de la qualité des aliments en restauration collective
- Lutte contre le gaspillage alimentaire/ Education à l'alimentation durable, nutritionnelle et au goût
- ☐ Justice sociale
- Lutte contre l'insécurité alimentaire
- Favoriser les dons alimentaires (producteurs/transformateurs/restauration collective/commerces)





Quelles mesures de France relance pour les PAT ?

☐ Renforcement du soutien à l'émergence des PAT (appel à projet PNA, printemps 2021) visant à augme géographique des PAT	enter la couverture
☐ Soutien à l'investissement dans les PAT existants reconnus par le MAA et engagés dans un plan d'acthématiques prioritaires (AAP PNA fin 2020 et 2021) via le CPE visant à structurer les filières à l'échelon du territor déploiement du projet et de ses actions opérationnelles	
Autres mesures en lien avec des actions portées par les PAT: Cantines solidaires (Investissement en matériel pour stocker et cuisiner des produits frais (espace de stockage de fruits, salades beformation du personnel)	pars, composteurs et
□ Plan protéines végétales (éducation alimentaire)	WE EXPL
□ Paniers fraicheur	South Contract
□ Jardins partagés	The state of the s
□ Lutte contre la précarité alimentaire	NO VALENTA
□ Crédit d'impôt HVE	
□ https://agriculture.gouv.fr/foire-aux-questions-sur-les-mesures-du-volet-agricole-du-plan-de-relance	



MERCI DE VOTRE ATTENTION





RESTAURATION SCOLAIRE VILLE DE VERSAILLES

26 novembre 2020 webinaire agriculture et alimentation durables

Chiffres clefs

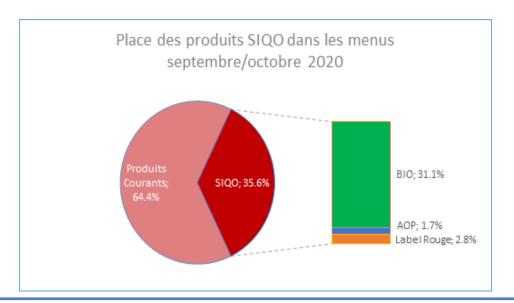
- 5 600 repas par jour 36 écoles
- Liaison froide avec ELIOR jusqu'au 31/12/2021
- Personnel Ville (agents polyvalents entretien-restauration)
- Menu 4 composantes
- Menus sans viande sur inscription à l'année
- 1 repas végétarien par semaine servi depuis septembre 2019
- Cahier des charges exigeant:
 - 20% produits Bio
 - 20 % de produits locaux (engagement)
 - 100% des viandes d'origine française, races à viande
 - Préparations maison (potages, purées...)
 - Origine France produits Bio privilégiée





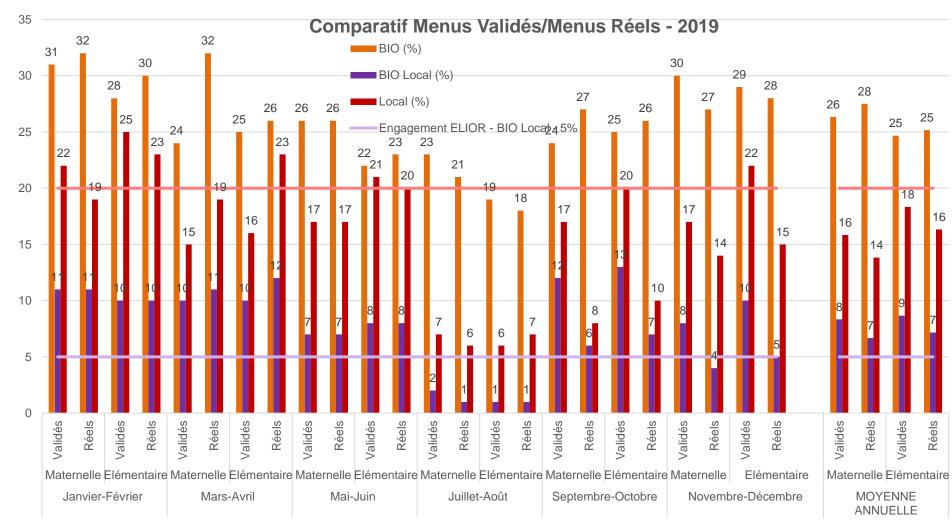
Suivi des objectifs

- Une équipe dédiée (responsable marché, diététiciennes)
- Visites quotidiennes sur les écoles
- Réunions de suivi de marché
- Suivi de la traçabilité
- Suivi des engagements: produits bio, locaux, SIQO



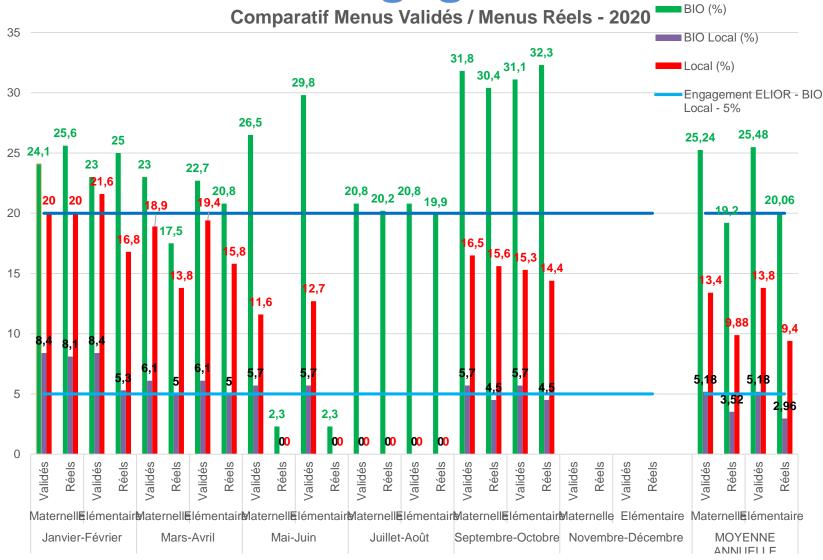


Suivi des engagements





Suivi des engagements





Lutte contre le gaspillage alimentaire



TABLES DE TRI

- Depuis mars 2020 **toutes les écoles sont équipées de tables de tri** des déchets alimentaires
- Collecte des biodéchets réalisée 2 fois par semaine puis traitement et valorisation par une usine spécialisée
- Campagnes régulières de pesées des déchets



AMÉLIORATION DE LA PRESTATION

- Adaptation des plats aux goûts des enfants (enquêtes de satisfaction auprès des enfants, taux de prise adaptés pour les entrées et desserts)
- Mise à disposition des enfants de coupe-fruits et de presseagrumes
- Service minute à la demande de l'enfant en fonction de sa faim
- Amélioration de la présentation des plats





Lutte contre le gaspillage alimentaire



ATELIERS PÉDAGOGIQUES

Ateliers de sensibilisation au goût et à l'équilibre alimentaire

- Menus plaisir co-construits avec des enfants (3 repas par an servis à l'ensemble des convives)
- Atelier sur le goût, les fruits et légumes de saison, le petit déjeuner équilibré, les épices...

EXPÉRIMENTATIONS



- Bar à épices permettant aux enfants d'assaisonner davantage certains plats à leurs goûts
- **Tables de troc** permettant de mettre à disposition d'autres enfants des aliments non consommés (fruits)
- Morceaux de pain coupés à des tailles différentes
- Petites faims/grandes faims, possibilité pour les enfants de communiquer avec des étiquettes leur faim aux agents de restauration













Perspectives 2021

- Relance du marché de restauration scolaire
- Augmentation de la part des produits locaux et bio dans les menus (depuis septembre 35 % bio et 15 % locaux)
- Intégration de la loi EGalim
- Poursuite de la sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire
- Poursuite des ateliers pédagogiques et menus plaisirs
- Projet d'Education au goût en lien avec la Direction de l'Education
- Projet de mise en place d'une charte de la pause méridienne



L'expérience de Trappes

Agriculture et alimentation durable







Des menus gourmands et responsables (1/2)

- Bon et bio!
 - 30 % des ingrédients (+ 10% par an)
 - 1 menu bio par semaine

- Des labels qualité!
 - Fournisseurs certifiés pour le poisson :
 - ISO 9001
 - Qualité Service Mer





MERCREDI MARDI 3 NOVEMBR Carottes rápées Concombres Lentilles et Quinoa sauce fromage blanc Emincé de bœuf aux oignon Filet de poisson meunière à la provençale Galopin de veau (Fuf dur Roulette fallafel Croq veggle à la tomate Petits pois carotte Ratatoulle Pommes grenailles Escalope végétale Compote de pomme Fruit de salson Boursin Far aux pomme Haricots verts et lle flottante Brie / Fruit de saison Pain de campagne et confitur Pain aux céréales et Edam Brioche et chocolat Cookies et yaourt à boire aufre et gourde fromage frak Compote de fruits MARDI 10 NOVEMBRI JEUDI 12 NOVEMBR INDREDI 13 NOVEME Salade coleslaw Tomates croq'sel Crêpe au fromage Echine de porc Curry d'agneau Lasagnes au thon Lasagnes aux légumes à la moutarde Saint Nectaire Semoule Férié Viennoise panée Gouda Crème dessert vanille Brisures de chou-fleur Fruit de saison persillées Petit Suisse Fruit de saison® Quatre quart et lait Baguette et chocolat Pain aux céréales et confiture in au chocolat l'Yaourt à boire Compote de fruits Frutt **JEUDI 19 NOVEMBRE** ENDREDI 20 NOVEMBR **LUNDI 16 NOVEMBRI** Carottes à la Marocaine AUVERGNE **MENU BIO** Pomelos Concombre vinaigrette Hachts parmentier végétal Salade verte aux notx Filet de poisson frais Pot au feu Rôti de dinde forestie Fromage blanc Quenelle de volaille Steak du fromager Burger aux olgnons Fruit de saison forestière Saucisse végétale Epinards et pomme de terre et ses légumes Quenelles de légumes Tome blanche Yaourt** Fromage à tartine Riz aux légumes Fruit de salson Tendre bleu Muffins aux Myrtilles Pain au lait et combati Madeleine et yaourt à boire Pain de campagne et confitur Baguette et chocolat jus de fruit Gaufre et chocolat / Fruit Cocktail de fruits



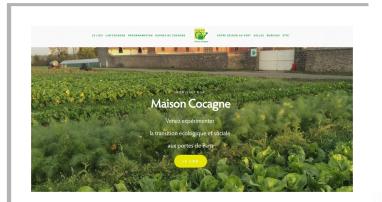
Des menus gourmands et responsables (2/2)

- Des produits locaux à 30 km à vol d'oiseau!
 - Des produits laitiers :
 - « Les yaourts I-grec » de Bouafle (78)
 - « La Ferme de la Tremblaye » à Boissière-Ecole (78)



- « Le Domaine des Préaux » à Ecquevilly (78)
- « Les Jardins de Cocagne » Vauhallan (91)
- Producteurs à Saulx-les-Chartreux (91) et Gambais (78)







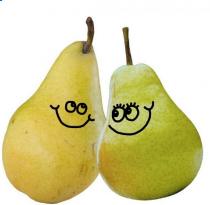
Des partenaires sur le long terme

• Une augmentation régulière de la part du bio et du local.

• Respect de la procédure des marchés publics.



- La qualité des produits.
- La fiabilité des livraisons.







Des enfants sensibilisés au quotidien

• Accueillir dans un environnement pédagogique.

• Rendre curieux.

• Ouvrir à de nouvelles saveurs et textures.

• Ecouter l'avis des enfants.





Des enfants acteurs et gourmands!







De nouveaux objectifs à atteindre

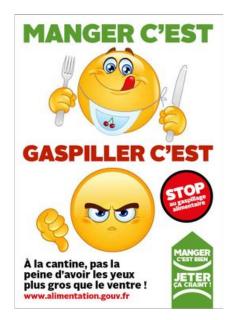
Augmenter la part du bio et du local.



• Lutter contre le gaspillage alimentaire.

• Supprimer le plastique.







Envie d'en savoir plus? Et vous ? Comment travaillez-vous ?









Historique

Tout a commencé en 2015 lorsque des habitants de Châteaufort (pop.1600 habitants) ont décidé de se mobiliser pour créer leur propre épicerie participative, afin de pallier l'absence de commerce de proximité sur leur commune.

En Janvier 2016 l'Épi Castelfortain voit le jour et s'installe dans un local gracieusement prêté par la mairie, au cœur du village : c'est l'épicerie. Un potager est également crée à l'initiative de quelques uns.

Si l'épi Castelfortain est le premier du genre, aujourd'hui le concept a essaimé et 130 épis sont répartis sur l'ensemble du territoire. A noter que 2 épis sont présents sur le PNR.



Les valeurs



Le fonctionnement s'appuie donc sur une plateforme informatique développée par les adhérents : La plateforme monepi.fr est mise à disposition de tout collectif souhaitant créer une épicerie participative selon les valeurs exprimées ci-dessus, et respectant le mode de fonctionnement imaginé et éprouvé par l'Épi Castelfortain.





Fonctionnement

C'est une association loi 1901 qui par définition est à but non lucratif. Un bureau est crée avec un président (e), un(e) secrétaire, un(e) trésorier(e).

La gestion est divisée en 2 groupes principaux : un groupe produits et un groupe potager.

Un groupe communication vient compléter cet ensemble.

Chaque groupe est constitué d'adhérent(e)s et aura à charge : la bonne gestion des stocks (groupe produits), l'organisation des tâches à accomplir (groupe potager). La diffusion des informations (groupe communication).

Participatif

Ici la MONNAIE c'est le TEMPS et ce temps est PARTAGÉ.

Chaque adhérent est redevable de 2 heures par mois à l'association.

Ces 2 heures peuvent être consacrées à diverses tâches : être épicier, jardinier, aller collecter les denrées.

Récemment une nouvelle tâche est apparue dîtes SERVICE qui consiste à proposer des compétences particulières entre adhérents telles que : cours informatique, jardinage, covoiturage, garde d'animaux, petites réparations...



Avantages

Produits de qualité: L'indépendance de l'épicerie garantit des produits de qualité, bio et locaux sélectionnés par ses adhérents. Les produits sont achetés au prix de gros directement auprès des producteurs locaux.

Réduction des émissions de CO2 : Consommer local permet de réduire la production de CO2 liée au transport des marchandises. Par ailleurs la possibilité de choisir ses propres producteurs permet de sélectionner ceux qui sont le plus respectueux de l'environnement.

Crée du lien social : Le modèle des Épis favorise la création de lien social ainsi que les liens intergénérationnels en créant un point de rencontre au cœur du village.

Développement de la production locale : L'épicerie reverse 100% du prix des produits aux artisans et producteurs locaux. Ce circuit alimentaire court permet d'éliminer les intermédiaires et de diversifier la provenance des revenus des producteurs.

Épicerie indépendante : L'Épi appartient à ses adhérents. Nous mettons à disposition tous les outils nécessaires pour permettre à n'importe qui de maîtriser sa propre alimentation sans aucune pression extérieure.



Au Quotidien

Trésorerie/Commandes

Chaque adhérents verse une cotisation annuelle. Au moment de la création d'un épi c'est ce qui permet à l'association de faire ses premiers achats et garnir les rayons.

Par la suite et comme pour une carte de cantine, les adhérents rechargent leur compte (compte créé lors de l'adhésion) avant de passer commande. Tout ce fait grâce à la plateforme en ligne et aucun échange de cash n'a lieu à aucun moment que ce soit lors de la distribution ou des collectes chez les producteurs.

Distribution/Collecte

La distribution se fait uniquement à l'épicerie ou un adhérent(e) est l'épicier et accueil tous les adhérents qui le souhaitent pour prendre livraison de leur commande et/ou commander en express directement sur place. Pour pouvoir consommer il faut avoir son nombre d'heures à jour (crédit temps) et avoir rechargé suffisamment son compte depuis sa banque.

Consommer autrement

Les produits proposés sont en moyenne 30% moins chers que dans la grande distribution. L'absence de charges (salariés, actionnaires, loyer,) permet de réduire le prix du panier moyen. Les produits sont achetés en gros et revendus sans marge aux adhérents.



Aujourd'hui

L'épi Castelfortain propose 463 produits (60 producteurs/Fournisseurs) répartis dans les catégories suivantes :

<u>Conserves</u>	<u>Epicerie Salée</u>	<u>Epicerie Sucrée</u>	<u>Boissons</u>
<u>Hygiène</u>	<u>Entretien</u>	<u>Adhésions</u>	<u>Spécial</u>
<u>Laitage</u>	<u>Fromage</u>	<u>Viande</u>	<u>Volaille</u>
<u>Pain</u>	<u>Fruits/Légumes</u>	<u>Poissons</u>	Services : 0

Le groupe produit (5 adhérents) à la pleine gestion de ces produits (chaque adhérent peut intervenir s'il le souhaite)

Ce groupe sélectionne et négocie avec les producteurs ou fournisseurs après les avoir informés sur notre
mode de fonctionnement. Le premier des critères est la proximité (le local), toutefois et selon les denrées il
arrive que cela soit impossible (agrumes, certains fromages, certaines viandes...).

La plateforme *monépi* permet une totale synergie avec tous les épis de sorte qu'il est possible de grouper une commande et de limiter autant que faire ce peu l'empreinte carbone, tant au niveau d'un département que d'une région voir de tout le territoire.

Le groupe potager (4 adhérents) a distribué l'an passé 485 paniers de 3 kg chacun.



https://monepi.fr/homeMonEpi.php?nomurlsite=castelfortain

https://www.monepi.fr/









Webinaire Agriculture et Alimentation Durables 26 Novembre 2020

Temps d'échanges et Conclusion